

Notice descriptive	
Titre	Instruction du 4 mars 2004 relative aux cotisations perçues par la caisse de garantie du logement locatif social. Descriptif des règles de procédure résultant de l'article L. 452-5 du code de la construction et de l'habitation (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQUU0410073J
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Instruction
Date de signature	04-03-2004
Date de publication	25-04-2004
Document	A0070054.pdf